

INFORMATIONS FESTIVAL CLAIE DE SOL

FESTIVAL CLAIE DE SOL VENDREDI 27 MAI ET SAMEDI 28 MAI 2022 SUR LE SITE DE L'ANCIEN IME

Entrée et parking route de Sérent
Camping, buvette et restauration

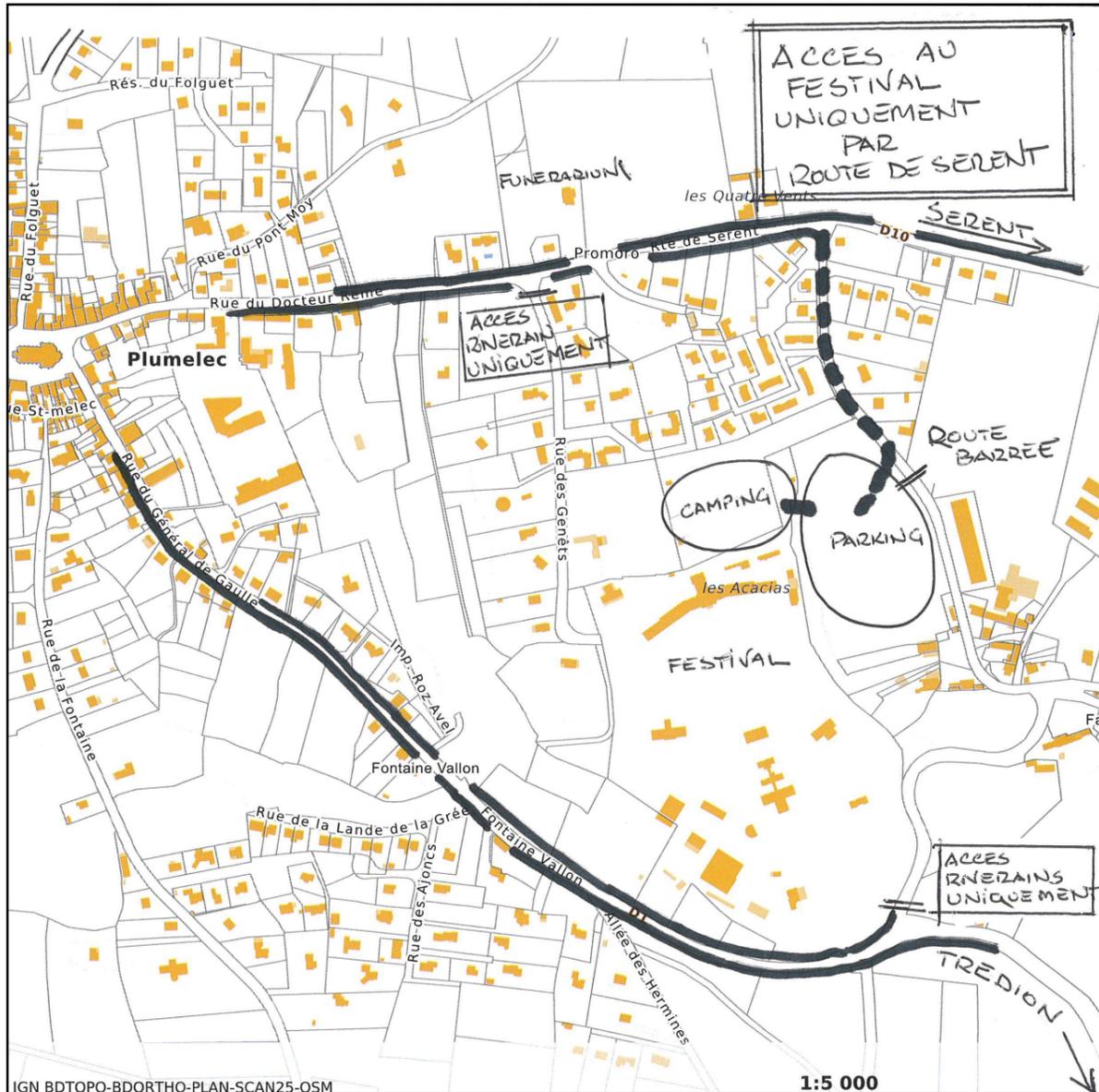
Vendredi 27 mai
A partir de 19h Fest Noz

Samedi 28 mai
A partir de 17h30 concert rock

Billetterie sur place ou sur Facebook



Selon l'arrêté n°2022-57 : vu l'organisation du festival Claie de Sol par l'UCAP sur le site des Bruyères le vendredi 27 mai 2022 et le samedi 28 mai 2022, la circulation (sauf des riverains) et le stationnement des véhicules seront interdits rue des Genêts du jeudi 26 mai 2022 à 22h jusqu'au dimanche 29 mai 2022 à 12h. La circulation des véhicules Route de Fahonnac sera réservée pour l'accès au festival Claie de Sol du vendredi 27 mai 2022 à 19h au dimanche 29 mai à 12h. Les festivaliers et les habitants de la résidence du Paradis, de la résidence des Quatre Vents, de la résidence Beau Soleil et de la route de Fahonnac accèderont à la Route de Fahonnac par la RD 10 route de Sérent. Les habitants de Fahonnac accèderont à leur domicile par la RD 1 (route de Trédion).



Citation du jour

«La musique est un monde à elle seule.
C'est un langage compris par tous.»

Stevie Wonder
auteur-compositeur-interprète
américain
Né en 1950

Menu

Restaurant scolaire

Lundi 30 mai

salade fraîcheur
cordon bleu
petits pois
laitage

Mardi 31 mai

nems
nouilles chinoises et poulet
ananas au sirop

Jeudi 2 juin

melon
galette au fromage
crêpe au chocolat

Vendredi 3 juin

salade composée
jambalaya
compote à la pomme

Lundi 6 juin

férié

Mardi 7 juin

salade composée
sauce
ratatouille
fraises

Jeudi 9 juin

céleri râpé
sauté de veau aux champignons
riz bio
clafoutis aux pommes

Vendredi 10 juin

salade de pâtes
nuggets de poisson
haricots verts bio
melon

Feuille communale d'informations

Semaine 21/2022
vendredi 27 mai 2022

ACTUALITES

FESTIVAL CLAIE DE SOL

Toutes les infos au verso de ce bulletin d'information.

PERMANENCE DU CONSEILLER DEPARTEMENTAL

Stéphane Hamon, conseiller départemental tiendra une permanence le **samedi 4 juin de 10h à 12h à la mairie de Bignan. Uniquement sur rendez-vous au 02 97 54 83 92.**

DERATISATION

Une permanence aura lieu le **jeudi 9 et le vendredi 10 juin de 9h à 12h au local des services techniques Zone de la Loge.**

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Arrêté du maire 2022-38 : la circulation est alternée rue du Docteur Rème du 26 au 30 mai 2022 : travaux de création d'un plateau ralentisseur.

EMPLOI COMMUNAL SAISONNIER

La commune recherche un **agent polyvalent des services techniques** à temps complet du 4 juillet au 26 août inclus. Permis B. Vous pouvez adresser une lettre de motivation et un CV à Monsieur le Maire, 19 Place de l'Eglise 56420 Plumelec ou par courriel à fg.mairie@plumelec.fr **pour le mardi 31 mai 2022.**

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS : AGISSONS ENSEMBLE POUR UNE VILLE PROPRE !

Samedi 18 juin 2022 : le rendez-vous est fixé à 9h devant la mairie. Vous pouvez dès à présent vous inscrire à la mairie **jusqu'au mercredi 15 juin par courriel à fg.mairie@plumelec.fr ou au téléphone au 02 97 42 24 27.** Ouvert à tous, pot de l'amitié offert à l'issue.

CONCOURS DU PLUS ORIGINAL EPOUVANTAIL

La commune de Plumelec vous invite à participer au premier concours du plus original épouvantail ! Passage du jury la première semaine de septembre. **Sur inscription à la mairie du 15 juin au 30 août 2022.**

MAISON DES ASSOCIATIONS

La maison des associations est fermée jusqu'au **samedi 4 juin 2022 inclus.**

ELECTIONS LEGISLATIVES : APPEL A BENEVOLES

Les élections législatives auront lieu **les dimanches 12 et 19 juin 2022.** Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Les personnes qui souhaitent tenir une permanence et/ou participer au dépouillement sont invitées à **s'inscrire à la mairie au 02 97 42 24 27 ou par mail à fg.mairie@plumelec.fr.** Merci de votre participation !

VOTE PAR PROCURATION

Vous pouvez établir une procuration de 3 manières :

- En ligne, avec le téléservice MaProcuration. Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez une référence d'enregistrement « Maprocuration ». Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement et votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).
- Avec le formulaire disponible sur internet. Vous devez le remplir et l'imprimer. Ensuite, vous devrez obligatoirement aller en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence ou un consulat. Vous devrez remettre votre formulaire et présenter votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).
- Avec le formulaire (Cerfa n° 12668*03) disponible au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat. Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).

Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

Les procurations devront être acheminées à la mairie pour le samedi 11 juin 2022 le matin pour le 1er tour des élections.

RECENSEMENT CITOYEN : PENSEZ-Y !

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen effectué, il reçoit une attestation. Il doit la présenter lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il est à effectuer à la mairie dans les 3 mois qui suivent les 16 ans par le jeune ou son représentant légal, muni du livret de famille.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Rappel : les horaires de l'agence postale communale sont les suivants :

Lundi : 9 h-12 h / 13 h 30-15 h 30,
Mardi : 9 h-12 h
Mercredi : 9 h-12 h
Jeudi : 9 h-12 h
Vendredi : 9 h-12 h / 13 h 30-15 h 30

INFORMATION CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE TRANSPORTS SCOLAIRES

Année scolaire 2022-2023 pour les maternelles et les primaires
Les inscriptions sont à faire dès à présent et à retourner auprès du service **avant le vendredi 10 juin 2022, délai de rigueur**. Plus d'informations sur le site internet :

www.centremorbihancommunaute.bzh/vivre/transport-mobilite/transports-scolaires-primaires
Une brochure d'information est également disponible à la mairie.

INFORMATION BREIZH GO

Pour l'année 2022-2023, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) ouvrira à compter de la fin mai. Cette inscription se déroulera en ligne à l'adresse suivante : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/morbihan>.

ENTRETIEN DES CHEMINS D'EXPLOITATION

Des stocks de graviers 0/31.5 ont été mis à disposition des agriculteurs pour l'entretien des chemins d'exploitation. Il y a 5 lieux de dépôt pour couvrir toute la commune. A charge à chaque agriculteur de boucher les trous dans les chemins qu'il utilise.
Points de stockage :

- chemin de Kergoff
- parking de la grotte à Callac
- Le Creux
- les Peupliers
- services techniques

ANIMATIONS PROPOSEES PAR CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

Du 1er au 5 juin 2022 : « La Part Belle »

Film /débat, exposition, conte pour enfants, atelier réemploi, randonnée musicale, rencontre à la ferme...

Infos et réservation : lapartbelle.bzh

UTILISATION D'APPAREILS BRUYANTS

Selon l'arrêté préfectoral "relatif à la lutte contre les bruits de voisinage" conformément à l'article 21 de la section 7, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants: **du lundi au samedi : 9h à 12h et de 14h à 19h et le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h**. En dehors de ces tranches horaires, tout contrevenant s'expose à un procès verbal. Pensons au bien-être de tous en faisant preuve de bon sens!

INFORMATION INFLUENZA AVIAIRE

Dans le Morbihan, après la levée de la zone réglementée autour du foyer d'Ambon le 22 avril 2022, la dernière zone réglementée mise en place autour des foyers de Peillac et de Saint Gravé, qui concernait vingt trois communes, a été levée. Il n'y a donc plus de restrictions particulières aux mouvements de volailles et d'autres oiseaux captifs, et il est désormais possible de remettre progressivement en élevage des poussins. L'introduction de canetons provenant de zones réglementées reste en revanche encore interdite.

Toutefois, comme l'épizootie actuelle est marquée par une persistance de cas dans la faune sauvage et par une contamination forte de l'environnement par le virus, le niveau de risque reste maintenu «élevé» dans le Morbihan, comme dans 18 autres départements concernés par l'épizootie 2021-2022.

Ainsi les professionnels de la filière volaille et les particuliers doivent continuer de respecter strictement les mesures de biosécurité (notamment la mise à l'abri des volailles), sur l'ensemble du département et rester extrêmement vigilants.

La surveillance de la mortalité de l'avifaune sauvage est également une priorité et la découverte d'oiseaux sauvages morts doit faire l'objet d'une déclaration auprès du réseau de surveillance SAGIR au 02 97 47 02 83.

Pour rappel, la consommation de viande, foie gras et oeufs, et plus généralement de tout produit alimentaire à base de volailles, ne présente pas de risque pour l'homme.

FRELON ASIATIQUE

La campagne pour le piégeage des frelons asiatiques est commencée.

Rappel des principales actions.

- Piégeage des fondatrices par les particuliers d'Avril et Mai (pièges et modèle pour leur fabrication en mairie)

- Repérage et élimination des nids primaires (possibilité de faire appel à nos services pour la destruction si accessibilité). Action à réaliser de préférence le soir, il faut vérifier que la fondatrice est bien à l'intérieur du nid)

Ensuite pour les nids secondaires les signaler en mairie, nous intervenons gratuitement pour l'élimination si le nid est accessible, (jusqu'à une bonne dizaine de mètres) Vous pouvez récupérer les pièges en mairie sur les heures d'ouverture.

Mairie de Plumelec _ 02 97 42 24 27 _ www.plumelec.org
Facebook et Twitter : ville de Plumelec

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-18h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 8h30-12h (sauf juillet et août)
Courriel : fg.mairie@plumelec.fr

VIE DES ECOLES

ECOLE LA CLAIÉ

Inscriptions pour l'année 2022-2023

Les familles souhaitant inscrire leur enfant pour l'année scolaire 2022-2023 (enfants nés en 2019 et 2020 ou déjà scolarisés) peuvent prendre contact avec le directeur Julien BOUTTIER au 02 97 42 22 70 ou bien par mail ec.0560379h@ac-rennes.fr. Des matinées d'adaptation sont possibles durant le mois de juin en présence d'un parent. Plus d'informations sur le site internet de l'école ecole-laclaié-plumelec.ac-rennes.fr

La fête de l'école La Claié aura lieu le samedi 25 juin 2022 à partir de 15h30 au complexe sportif de la Madeleine. Au programme : spectacle des enfants suivi d'un repas cochon grillé le soir (12€ adulte- 6€ enfant sur place ou à emporter sur réservation à amicalelaclaié@outlook.fr).

L'amicale La Claié organisera à cette occasion sa première vraie fête de l'école depuis que les élèves sont dans les nouveaux bâtiments. Pour cette occasion, l'ensemble de l'équipe invite les anciens élèves, instituteurs, directeurs, ASEM à cette fête. Merci à ceux qui le peuvent de nous transmettre toutes les photos et autres archives qu'ils pourraient détenir afin d'avoir un stand photos souvenirs. Une photo sera faite avec tous les anciens. Vous pouvez les envoyer à l'adresse amicalelaclaié@outlook.fr ou par voie postale à Amicale la Claié Espace Joseph Ménagé 56420 Plumelec ou directement aux enseignants à l'école.

ECOLE SAINT MELEC

Vendredi 10 juin à partir de 17h : soirée Portes Ouvertes de l'école Saint Melec. Le directeur et les enseignants de l'école se tiendront à disposition des familles désireuses de visiter l'école et de rencontrer les professeurs. Les visites seront possibles dès 17h. Chaque classe exposera les réalisations des enfants sur le thème de l'année : les Arts. Autour d'un apéritif servi à 18h30, les partenaires commerçants et les familles présentes pourront profiter du vernissage de l'exposition surnommée "Le grand Baz'Art".

La fête de l'école Saint Melec aura lieu le dimanche 26 juin 2022 au complexe sportif de la Madeleine :

- 11h : messe des enfants
- 12h : grillades
- 14h30 : spectacle des enfants
- de 15h30 à 18h animations : châteaux gonflables, maquillage, casse bouteilles, tombola...

Venez déguster les crêpes et les gâteaux !

AVIS AUX 85 ANS

Un repas au restaurant pour les personnes de 85 ans aura lieu **le jeudi 23 juin**. Les veuves et les veufs sont également invitées à y participer. Inscriptions par téléphone au 02 97 42 26 15 ou au 02 97 42 26 47 **jusqu'au lundi 13 juin**.

Contacts utiles

Médecin généraliste : Docteur TOHANEAN _
07 81 57 00 25
Sur rendez-vous du lundi au vendredi 8h30-12h / 16h-19h
Permanence infirmières : 8h à 10h30 du lundi au vendredi
Tous les soins se font sur rendez-vous : 02 97 42 21 89
Kinésithérapeutes :
Cabinet COURONNE, FRESNAIS _ 02 97 42 29 92
(Départ de M. FREMOND le 25/02/22)
Kinésithérapeute-ostéopathe : M. COURONNE _ 02 97 42 29 92
Ostéopathe : Mme JOANNIC _ 02 90 73 30 23
Pédicure-podologue : M. BOURBIAUX _
06 99 04 11 33
Dentiste : M. PITON _ 02 97 41 43 24
Prise de rendez-vous, en semaine sauf le mercredi.
Consultation les jeudi et vendredi

Orthophonistes :
Mme LERAY _ Pôle médical _ 06 50 14 65 17
Mme ROUPIE _ Callac _ 07 49 82 96 10
ADMR : Service de soins _ 02 97 42 30 05
Service d'aide à domicile _ 06 88 87 52 24
AMPER : Services à domicile _ 02 97 61 45 85
Ambulances Taxis Services : 02 97 38 68 19
Pompes funèbres :
POMPES FUNEBRES DE LANVAUX _ 02 97 40 98 41 ou
06 26 37 74 33
POMPES FUNEBRES LE FUR _ 02 97 53 03 20
Déchèterie de Brénolo : 02 97 60 42 29
8h30-12h30/14h-18h du lundi au samedi. Fermé le jeudi.



VIE ASSOCIATIVE

PLUMELEC BASKET CLUB

Jeudi 26 mai : concours de palets sur planche au stade de la Madeleine. Inscription sur place à partir de 13h30. Début du concours à 14h30. concours ABCD. 10€ en doublette. Restauration et buvette sur place.

AMIS DE SAINT AUBIN, COMITE DES FETES DE SAINT AUBIN ET COMITE DES FETES DE PLUMELEC

vendredi 3 juin 2022 à 19h30 à la salle de Saint Aubin : réunion de préparation des championnats de l'avenir du Morbihan qui se dérouleront le dimanche 26 juin 2022

LA MELECIEENNE 1921-2021

La Méléciennne fête ses 100 ans **le samedi 4 juin 2022 au stade.**
Programme :

- **11h :** au cimetière de Plumelec, hommage aux membres du club disparus
- **11h30 :** apéritif / restauration sur place
- **14h :** match d'ouverture
- **15h15 :** mise en place de la plaque « Maurice Gabillet »
- **15h30 :** match Plumelec VS Stade Rennais
- **18h :** apéritif
- **20h :** dîner spectacle avec Laurent Chandemerle au prix de 30€.

Sur réservation auprès de :

Karine le Labourier au 06 31 70 05 39
ou Clément Le Callonnet au 06 58 97 81 48.

Dans l'après-midi, des activités seront proposées ainsi qu'une exposition photos sur l'histoire de la Méléciennne.

PLUM'ECHANGE

Samedi 28 mai : zone de gratuité sur le marché : vêtements homme, femme, enfant, bébé.

Concert de Colline Hill à Plumelec

prenez date !

Dimanche 19 juin à 16h30

à la chapelle Saint Joseph de Callac.

Entrée : 10€ (places limitées)

Informations : Hill and Lake productions

hilllake@gmail.com